



Bulletin d'informations policières locales

Centre de services Saint-Hyacinthe

Mars 2024

ÊTES-VOUS À « UN CLIC » D'UNE FRAUDE EN LIGNE ?

Chaque année, plusieurs personnes sont victimes de fraudes sur Internet, parfois même à leur insu. La fraude évolue, c'est pourquoi la Sûreté du Québec vous invite à la prudence. À cet effet, voici des informations quant à des gestes concertés à privilégier dans le cyberespace afin de vous protéger efficacement.

- **Accès au WI-FI** : Évitez d'effectuer des transactions financières ou des achats à partir des réseaux sans fil (Wi-Fi) publics (p. ex. dans un café). Privilégiez un réseau sécurisé.
- **Achats en ligne** : Réalisez vos transactions dans des sites légaux : vérifiez la présence d'un cadenas fermé et du préfixe <https://> dans la barre d'adresse. Privilégiez le téléchargement d'une application mobile d'un détaillant à partir de son site Web (sécurisé).
- **Géolocalisation** : Désactivez la fonction de géolocalisation automatique des appareils. Avant d'activer un service de localisation, renseignez-vous quant à l'utilisation et aux engagements de confidentialité.
- **Mots de passe** : Privilégiez de longs mots de passe. Insérez des caractères spéciaux au milieu du mot ; évitez ceux en remplacement (ex. : a = @). Aussi, conservez vos mots de passe hors connexion en un lieu sûr. De plus, n'utilisez pas ces derniers pour plusieurs comptes. N'acceptez jamais qu'un site Internet se « souviene » de votre mot de passe.
- **Communications (ex. : textos, courriels, messageries instantanées)** : Vérifiez votre interlocuteur dans toutes vos communications afin de prévenir l'hameçonnage. Interrogez-vous avant de cliquer sur un lien ou d'ouvrir un fichier, même si l'expéditeur vous est connu. Inscrivez l'adresse du site dans la barre du navigateur.
- **Sécurisez vos comptes et vos appareils intelligents**, consultez <https://www.pensezcybersecurite.qc.ca/fr> pour vous protéger adéquatement dans le cyberespace.
- **Soyez vigilant**, ne donnez vos renseignements personnels que lorsque cela est absolument nécessaire. Cela à condition de connaître la personne ou l'organisation qui vous les demande et d'avoir pris vous-mêmes contact avec elle.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Service de police local.

Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada, par téléphone au 1 888 495-8501 ou en visitant le

<https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca>

-30-

Sergente Karine Picard
Coordonnateur local en police communautaire
CSMRC des Maskoutains